

## Communication de l'Archevêché

---

Afin de conjurer le fléau des sauterelles—

1o Monseigneur l'archevêque AUTORISE Messieurs les curés à faire dimanche prochain, le 14 juillet, dans toutes les églises du diocèse, une procession *pro quacumque tribulatione*.

2o Sa Grandeur ORDONNE d'ajouter, pendant neuf jours, à partir du 14 juillet inclusivement, à l'oraison *de mandato* actuelle, l'oraison *pro quacumque tribulatione* : *Ne despicias.....*

LA RÉDACTION.